



Trois questions à Stéphane Emery

Quelle place ont les concours d'architecture dans le cursus d'étude et quel est leur intérêt pour les étudiants et les jeunes professionnels?

A la haute école, nous formons les étudiants pour qu'ils développent un esprit critique et une capacité de réflexion de qualité, tout en restant pragmatiques. Le concours est une application pratique de cet enseignement, dans le but de proposer la meilleure solution répondant aux attentes du commanditaire. En 2e et 3e années du bachelor, les étudiants ont l'occasion d'analyser des concours réels pour comprendre le choix des projets lauréats.

Quel est l'intérêt des concours d'architecture pour les étudiants ou les jeunes professionnels du métier?

Ce processus permet à beaucoup de jeunes architectes de se lancer dans le métier, avec succès. Avec l'anonymisation des dossiers, tout le monde est jugé à la même enseigne. C'est la qualité des idées qui prime et non pas uniquement les coûts ou la renommée d'un bureau. Pour la profession, le concours d'architecture est une forme de recherche: la concurrence des idées est un moteur pour proposer des solutions innovantes répondant aux évolutions constantes de notre société. Les concours sont un vrai atout et contribuent à la renommée de l'architecture suisse bien au-delà de nos frontières.

Sur les étudiants et les jeunes professionnels, quel impact aurait un assouplissement de l'obligation qu'ont les collectivités publiques d'organiser des concours?

L'opportunité pour de jeunes architectes de réaliser un bâtiment public deviendrait quasiment nulle. De plus, l'attribution d'un mandat d'architecte uniquement sur la base de ses relations ou sur le coût de ses honoraires aboutirait certainement à la réalisation de bâtiments publics de qualité médiocre. GCH

Stéphane EMERY

Architecte et professeur à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de
Fribourg